DEPARTEMENT

MEUSE

ARRONDISSEMENT

COMMERCY
Canton de DIEUE SUR MEUSE

Commune de LEVONCOURT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
Des délibérations du Conseil Municipal du 9 avril 2024

Le 9 avril 2024 à 19 H 30, le Conseil Municipal étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Marie-Pierre VERDUN, Maire.

Etaient présents : DAILLY Sylvie, JACQUEMET Jean-Pierre, JACQUEMET Stéphane, JACQUEMIN Jérémy, THIRION Aline, VERDUN Marie-Pierre, WILLIE Annick Le quorum étant atteint,

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité.

Mme Sylvie DAILLY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

OBJET: TAXES LOCALES 2024 - (DCM 14/2024)

Par 7 voix pour, le Conseil Municipal fixe les taux des taxes locales 2024 comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 27,22 %

- Taxe foncière (non bâti) : 2,33 %

- CFE : 5,06 %

- Taxe d'habitation : 4,56 %

Date de la convocation : 03 04 2024

Nombre de membres : 07 Nombre de présents : 07 Nombre de votants : 07

Certifiée exécutoire par le Maire Compte tenu de la transmission en Préfecture le 23 avril 2024 et de la Publication le 18 avril 2024 Fait et délibéré en séance Les jour, mois et an susdits Pour cople conforme,

Le Maire,